

Registre des contacts dans le cadre du stage

Nom de l'élève : _____ N° de tél. : _____

Stage en éducation coopérative : _____

Superviseur de l'élève lors du stage : _____ N° de tél. : _____

Lors d'un stage d'éducation coopérative, l'enseignant du cours d'éducation coopérative a l'obligation d'entrer en contact au moins quatre fois avec l'organisme d'accueil, à des intervalles réguliers. Deux de ces prises de contact doivent être des visites sur place. L'évaluation avant le stage est une autre visite qui vient d'ajouter à ce total. Nous recommandons que la visite sur place à la fin du stage fasse intervenir l'enseignant du cours d'éducation coopérative, le superviseur de l'élève dans l'organisme d'accueil et l'élève lui-même, en vue d'achever l'évaluation du travail de l'élève.

Contact	Date	Nom du superviseur avec qui on est entré en contact	Heures de travail effectuées par l'élève jusqu'à présent	Type de contact (visite sur place, appel téléphonique, message de courriel)	Notes
Évaluation avant le stage (visite sur place)			0	Visite sur place	Configuration du stage (cette visite n'est pas considérée comme l'une des visites obligatoires pendant le stage)
Contact 1					
Contact 2					
Contact 3					
Dernier contact et évaluation de l'élève					